



Le 6 août 2014

Comité permanent des finances
Parlement du Canada
Chambre des communes
131, rue Queen, 6^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Mesdames et Messieurs les membres du Comité permanent des finances,

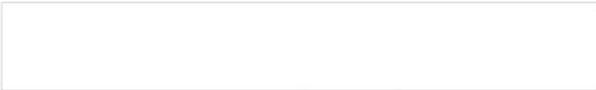
Nous vous écrivons au nom de la National Angel Capital Organization (NACO) en réponse à la demande de propositions prébudgétaires du Comité permanent des finances de la Chambre des communes. La NACO demande au Comité de considérer deux propositions pour le budget de 2015 :

- élargir aux autres régions du pays le partenariat fructueux établi entre l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario) et la NACO dans le sud de la province;
- établir un nouveau fonds de co-investissement providentiel en partenariat avec la collectivité nationale d'investisseurs providentiels.

Grâce aux initiatives que nous proposons, nous prévoyons élargir et professionnaliser la classe d'actif des investisseurs providentiels d'un bout à l'autre du Canada et apporter un complément à d'autres investissements déjà réalisés par le gouvernement pour veiller à ce que les entreprises canadiennes les plus prometteuses reçoivent le soutien dont elles ont besoin pour pallier les lacunes présentes dans notre système de financement.

La NACO représente plus de 2 000 investisseurs providentiels partout au Canada, qui ont fourni aux entreprises canadiennes, depuis 2010, plus de 180 M\$ dans le cadre de 475 projets d'investissement. La NACO s'efforce aussi de veiller à ce que les entrepreneurs canadiens aient accès aux ressources dont ils ont besoin pour assurer l'expansion de leurs entreprises à l'échelle locale. Nous appuyons les investisseurs providentiels puisqu'ils aident les entrepreneurs à transformer de bonnes idées en excellentes entreprises. Les membres de notre organisation aident les entrepreneurs canadiens de chaque région et de chaque secteur d'activité à concrétiser leur vision en leur fournissant un capital de risque patient, des conseils éclairés et l'accès à des réseaux professionnels lorsque les institutions financières traditionnelles et les autres établissements ne sont pas en mesure de leur offrir un tel soutien.

Au cours des dernières années, les investisseurs providentiels ont été invités à prendre part à des consultations avec le gouvernement en vue de concevoir de nouveaux programmes qui soutiennent plus avant l'expansion de l'environnement entrepreneurial au Canada. Nous félicitons votre gouvernement pour l'investissement de 100 M\$ réalisé afin de venir en aide aux incubateurs et aux accélérateurs d'entreprises, de même que pour celui de 400 M\$ annoncé par le gouvernement dans le cadre du Plan d'action pour le capital de risque en vue de soutenir les grands fonds de capital de risque du pays. Nous croyons qu'il est important d'appuyer également l'expansion de la collectivité d'investisseurs providentiels du Canada et nous aimerions vous présenter un plan d'action à cette fin.



Les investisseurs providentiels jouent un rôle essentiel à la réussite des entreprises canadiennes prometteuses, dans la mesure où ils aident à pallier les lacunes sur le plan du financement et de la commercialisation qui existent entre l'idéation et l'expansion, de même qu'entre les incubateurs et accélérateurs d'entreprises et les fonds de capital de risque. Les entrepreneurs qui travaillent avec les incubateurs et accélérateurs d'entreprises afin de transformer leurs idées en entreprises commerciales comptent sur les investisseurs providentiels pour leur fournir les capitaux et les réseaux dont ils ont besoin pour positionner leur entreprise sur le marché et engranger des recettes avant même d'avoir accès au capital de risque qu'offrent les institutions. Grâce au soutien d'une collectivité d'investisseurs providentiels en pleine expansion, nous aidons à combler les lacunes présentes au Canada en matière d'innovation et de productivité, en veillant à ce que les idées les plus ingénieuses continuent d'être exploitées et à ce que les meilleures entreprises au Canada continuent de prospérer et se voient montrer la voie à suivre pour franchir ce que l'on qualifie souvent de « vallée de la mort », sans avoir à être vendues hâtivement ou à se réimplanter sur d'autres marchés où évoluent des réseaux d'investisseurs mieux établis.

Comme nous avons participé à la mise sur pied d'initiatives régionales à plus petite échelle appuyant les investissements providentiels locaux, nous avons vu l'incidence positive que l'apport d'une petite aide financière peut avoir au moment de mobiliser des fonds en vue d'investir dans les entreprises canadiennes à forte croissance. Le programme *Investir dans l'innovation des entreprises* (IIE), administré par la FedDev Ontario, nous a permis de positionner la province de l'Ontario comme étant la collectivité d'investisseurs providentiels la plus importante et la plus évoluée au Canada; il sert également de modèle quant à la façon dont nous pouvons continuer à assurer l'expansion de cette collectivité à l'échelle nationale. En appuyant les organismes qui recrutent, sensibilisent et regroupent les investisseurs providentiels ainsi qu'en tirant profit des investissements réalisés à l'aide de capitaux supplémentaires destinés aux entreprises bénéficiaires, ce programme a permis de mobiliser auprès de sources privées 37 fois plus de capitaux que ceux investis par le gouvernement. L'aide offerte par la FedDev Ontario dans le cadre de ce programme a permis à notre organisation d'établir une nouvelle classe d'actif pour la formation de capital dans le Sud de l'Ontario en favorisant l'atteinte d'une masse critique, en établissant des pratiques exemplaires et en incitant les investisseurs providentiels à s'investir davantage auprès des entrepreneurs.

Les initiatives proposées créeront des possibilités des plus intéressantes, qui seront profitables pour toutes les parties concernées, en particulier compte tenu de nos intérêts et de nos objectifs qui sont manifestement bien harmonisés. Nous sommes convaincus que, grâce à notre expérience et à nos réseaux, nous connaissons autant de succès avec nos futurs programmes qu'avec ceux réalisés précédemment à l'échelle nationale, et nous sommes heureux de pouvoir continuer à miser sur notre solide partenariat avec le gouvernement pour soutenir plus avant les entreprises canadiennes à forte croissance.

Vous trouverez ci-joint un résumé des initiatives que nous proposons. C'est avec plaisir que nous vous présenterons en personne notre proposition détaillée et que nous répondrons aux questions des membres du Comité.

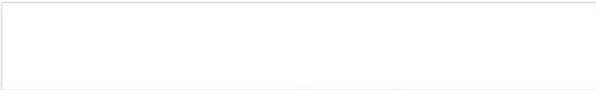
Merci de prendre en considération notre proposition.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués,

Michelle Scarborough
Coprésidente
NACO

Ross Finlay
Coprésident
NACO

c.c. : l'honorable Joe Oliver, ministre des Finances
l'honorable James Moore, ministre de l'Industrie
l'honorable Kevin Sorenson, ministre d'État (Finances)
l'honorable Gary Goodyear, ministre d'État (FedDev Ontario)
l'honorable Michelle Rempel, ministre d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest)



Aperçu de la proposition

La NACO demande au gouvernement du Canada un financement direct de cinq millions de dollars sur trois ans (2015 à 2018) pour soutenir la mise en œuvre de deux initiatives proposées qui permettront de renforcer la communauté nationale d'investisseurs providentiels et de fournir des capitaux supplémentaires à des entreprises canadiennes à forte croissance.

Renforcement et professionnalisation de la communauté nationale des investisseurs providentiels

À la lumière du succès des programmes qui ont été mis en œuvre en partenariat avec FedDev Ontario, nous proposons au gouvernement de travailler en partenariat avec la NACO pour renforcer et professionnaliser la communauté visible d'investisseurs providentiels du Canada.

Le financement de cinq millions de dollars demandé servira à mettre en œuvre un plan de création de nouveaux réseaux d'investisseurs professionnels et de soutien des réseaux existants dans toutes les grandes régions du Canada. Ces réseaux recevront également des fonds qui leur permettront d'identifier, de recruter, de mobiliser et d'informer les investisseurs locaux ainsi que de leur distribuer des ressources didactiques pour promouvoir l'établissement de normes et de pratiques exemplaires en matière d'investissement. Ces efforts permettront d'améliorer la littératie financière des investisseurs et des entrepreneurs, de renforcer les liens existant au sein de la communauté nationale, de promouvoir le leadership et de faciliter les investissements transfrontaliers, y compris de sources étrangères.

Le financement du gouvernement fédéral, combiné aux ressources dont nous disposons et à l'investissement supplémentaire d'autres partenaires des secteurs privé et public, nous permettra d'accélérer la croissance de la communauté visible des investisseurs providentiels du Canada et de renforcer ses liens avec les communautés canadiennes et internationales d'incubateurs, d'accélérateurs et de capital-risqueurs. Par ailleurs, l'amélioration de l'accessibilité, de la réputation et de la connectivité de notre communauté d'investisseurs providentiels assurera sa pérennité en plus d'offrir les meilleures chances de succès aux sociétés canadiennes en pleine croissance.

Établissement d'un fonds national de co-investissement pour les investisseurs providentiels

Outre le financement direct demandé, nous proposons également au gouvernement de créer un fonds national de co-investissement en partenariat avec la NACO; ce fonds permettrait d'attirer du capital de risque pour des entreprises sélectionnées financées par des investisseurs providentiels et de favoriser la mobilisation de capitaux supplémentaires dans les sociétés canadiennes en pleine croissance les plus prometteuses. Compte tenu de la nature et de la composition de la communauté des investisseurs providentiels, les membres seront en mesure de soutenir les entreprises de toutes les régions et de tous les secteurs, ce qui en fait des partenaires idéaux pour un programme national.

Parmi les nombreux modèles utilisés pour promouvoir la mobilisation de capital de risque supplémentaire dans les sociétés canadiennes en pleine croissance les plus prometteuses, le programme IIE de FedDev Ontario offre peut-être le cadre le plus intéressant parce que les investissements sont ciblés, et qu'il répond aux besoins des investisseurs. Ce programme, qui offre un prêt équivalant à 50 % de l'investissement fourni par un groupe d'investisseurs providentiels recommandé par la NACO (pour un prêt maximal d'un million de dollars), est facile d'accès pour les entreprises puisque le financement est versé conjointement avec des investisseurs providentiels crédibles qui approuvent les investissements et qui investissent au moins deux fois plus de capital de risque que le gouvernement. Ce fonds a permis de multiplier et d'accroître les investissements des investisseurs providentiels participants en plus d'offrir une visibilité sans précédent à la communauté des investisseurs et de réaliser des études qui ont donné lieu à des idées uniques sur les pratiques exemplaires.

Nous savons qu'Industrie Canada ainsi que Citoyenneté et Immigration Canada examinent actuellement la possibilité de créer une nouvelle structure de financement et nous croyons qu'il est important de veiller à ce que les investisseurs providentiels puissent accéder directement aux futurs fonds de co-investissement. La NACO occupe une position idéale pour aider le gouvernement à

concevoir et à établir un fonds national de co-investissement pour les investisseurs providentiels qui compléterait le programme de FedDev Ontario. Nos efforts de professionnalisation de la communauté nationale des investisseurs providentiels renforceront également notre capacité de cerner les investisseurs providentiels susceptibles de participer à ce type de programme.

Possibilité de mobilisation de la communauté des investisseurs providentiels

L'investissement providentiel constitue souvent la première injection de capitaux dans une jeune entreprise prometteuse; il s'agit d'une étape de validation et d'inflexion importante de son cycle de développement. En collaboration avec les membres de la NACO, le gouvernement du Canada sera en mesure de mieux soutenir la croissance et le développement d'entreprises qui :

- ont été financées par des investisseurs expérimentés, lesquels ont contribué à réduire les risques;
- présentent un fort potentiel de croissance et compétitionnent dans des industries de l'information à forte croissance;
- bénéficient d'un accès spécial aux programmes gouvernementaux grâce aux investisseurs membres de la NACO.

Bien que nos réalisations à ce jour soient dignes de mention, l'occasion qui se présente à nous aura des répercussions beaucoup plus importantes. L'initiative proposée nous permettra de cibler immédiatement les ressources pour accélérer la croissance et la professionnalisation de l'investissement providentiel au Canada.

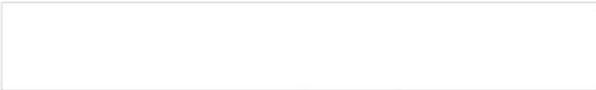
- On compte actuellement plus de 30 groupe ou réseaux d'investisseurs providentiels au Canada, dont plus de 80 % sont membres de la NACO.
- La NACO estime qu'il y a entre 15 000 et 30 000 investisseurs providentiels occasionnels au Canada, mais que seulement 2 100 investisseurs font partie de la communauté visible des investisseurs providentiels.
- La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario estime qu'il y a entre 200 000 et 500 000 investisseurs accrédités au Canada.
- L'Organisation de coopération et de développement économiques estime que les investisseurs providentiels investissent annuellement entre 500 millions de dollars et 1 milliard de dollars dans des entreprises canadiennes, et ce, principalement de façon ponctuelle.

En tant qu'association nationale de l'industrie représentant les investisseurs providentiels, la NACO peut exploiter les connaissances, l'expérience et les réseaux de ses membres pour soutenir le développement des entreprises canadiennes en démarrage.

Résultats attendus

Compte tenu de la multiplication des possibilités d'investissement et de création de richesse à l'échelle régionale, l'élargissement et la professionnalisation de la classe d'actif des investisseurs providentiels du Canada au cours des trois années de ce programme devraient permettre d'obtenir les résultats suivants :

- Croissance de 300 % du nombre d'investisseurs visibles qui entretiennent des liens avec la communauté d'investissement dans des entreprises en démarrage.
- Croissance de 200 % du financement fourni par les investisseurs aux entreprises canadiennes en démarrage.
- Amélioration des réseaux entre les investisseurs canadiens et leurs homologues dans des marchés établis ou émergents.
- Accroissement du rendement du capital investi, ce qui favorise également la performance des entrepreneurs canadiens et la pérennité de l'ensemble du système économique.
- Établissement de normes et de pratiques exemplaires pertinentes en matière d'investissement, ce qui clarifie la situation pour les investisseurs qui souhaitent co-investir avec des investisseurs étrangers.



- Création de programmes d'accréditation des investisseurs et des groupes permettant de déterminer quelles sont les organisations d'investisseurs de premier plan d'une collectivité qui peuvent agir à titre de chef de file en matière de syndication et participer à des programmes gouvernementaux de soutien aux investisseurs providentiels sélectionnés.
- Meilleure littératie financière des partenaires et des entrepreneurs du système économique au sujet du processus d'investissement et des besoins des investisseurs providentiels, ce qui améliore la qualité du flux d'affaires.
- Réduction des frais de transaction et des obstacles actuels à l'investissement providentiel et à l'investissement de suivi, pour faire en sorte que le capital latent soit utilisé pour soutenir les entreprises canadiennes en démarrage.
- Capacité accrue d'attirer et de retenir au Canada des entrepreneurs, des investisseurs et des capitaux étrangers par une plus grande participation aux programmes existants et aux futurs programmes fournis par Citoyenneté et Immigration Canada.
- Accroissement de la visibilité des activités de la classe d'actif des investisseurs providentiels ainsi que sur les pratiques exemplaires établies au Canada et à l'échelle internationale, de même que multiplication des points de vue en cette matière.
- Amélioration du taux de réussite des investisseurs canadiens par rapport à leurs homologues étrangers.
- Conclusions et idées plus approfondies sur les activités des investisseurs providentiels du Canada et les répercussions des cadres politiques existants.
- Établissement d'un cadre pour régler de possibles problèmes de réglementation liés à la protection des investisseurs et au traitement des groupes d'investisseurs providentiels.

Promotion de l'investissement

Le soutien fourni par le programme IEE de FedDev Ontario a permis à notre organisation de prendre son envol, d'établir des pratiques exemplaires et d'inciter d'autres investisseurs à se joindre à cette initiative importante pour l'édification de notre pays. L'investissement de 3,4 millions de dollars de FedDev Ontario pour l'élargissement de la communauté des investisseurs providentiels du sud de l'Ontario nous a permis de soutenir la création de 26 groupes et réseaux représentant 756 investisseurs providentiels et d'inciter des investisseurs privés à investir 70 millions de dollars dans 181 entreprises canadiennes, ce qui a mené à la création de 1 100 emplois hautement spécialisés. Grâce à ce programme, la communauté des investisseurs providentiels du sud de l'Ontario forme maintenant la plus importante au pays. En effet, elle représente 43 % de la communauté nationale des investisseurs providentiels et ses membres ont investi 55 % de l'investissement providentiel total en 2013.

Votre soutien nous permettra d'atteindre notre but de favoriser l'investissement par un accroissement de la quantité, de la qualité et de l'activité des investisseurs au Canada ainsi que par la promotion des possibilités d'investissement auprès des investisseurs étrangers.